



Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs les candidats à l'élection présidentielle

Parce que qu'elle constitue un levier puissant et objectif pour la qualité de l'action publique et de vitalité démocratique, l'évaluation des politiques publiques mérite toute l'attention des candidats à l'élection présidentielle.

Dans un contexte de crise, l'évaluation constitue un formidable levier d'amélioration et de transparence de l'action publique.

Elle permet d'éclairer les grands arbitrages de l'action publique et de vérifier, a posteriori comme en temps réel, leur efficacité, les conditions concrètes de leur mise en œuvre et l'atteinte de leurs objectifs.

- **L'évaluation étaye le débat démocratique et concourt à la crédibilité des acteurs publics.**
A l'heure des fake news et de la post-vérité, notre société est traversée par les doutes et la quête de sens. Elle est ébranlée par une suspicion démocratique de plus en plus forte et des crises inédites (gilets jaunes, COVID, guerre en Ukraine...) qui sapent ses fondements et appellent des arbitrages et des ajustements constants. Bénéficier de clés de compréhension objectives de l'action publique est devenu encore plus essentiel qu'hier. D'autant plus que l'enchevêtrement des programmes, des dispositifs et des acteurs peut nuire à l'intelligibilité de ces actions. L'évaluation aide à surmonter cette complexité, la déchiffrer. Pour les citoyens, l'évaluation est gage de transparence et pour les décideurs elle constitue un puissant levier d'aide à la décision ;
- **Parce qu'elle interroge l'efficacité et l'efficience de la dépense publique, l'évaluation donne des repères concrets pour une meilleure utilisation des deniers publics.** Les évolutions nécessaires et les choix difficiles (retraites, prix de l'énergie...) liés à un contexte de plus en plus tendu doivent pouvoir être explicités à nos concitoyens. Les évaluations contribuent non seulement à apprécier les impacts, voulus ou non, de ces choix, à fournir des éléments de comparaison mais aussi à rendre acceptables les décisions prises dans ces domaines ;
- **L'évaluation constitue un levier participatif**
Parce qu'elle peut, dans ses formes les plus innovantes (association des citoyens à la définition des questions évaluatives), assurer, sous des formes diverses, l'association des citoyens au processus évaluatif lui-même, l'évaluation peut représenter une voie originale de renouvellement du pacte social et une garantie d'indépendance et de rigueur dans la méthode.

Il est donc urgent de réduire le retard de la France en matière d'évaluation des politiques publiques

La France n'a pas pris la mesure des enjeux auxquels elle est confrontée en matière d'évaluation des politiques publiques. Elle est à la traîne des autres grandes démocraties. L'attention que lui prêtent les pouvoirs publics est limitée, ses moyens d'action sont indigents et son portage politique et technique très insuffisant. Par rapport aux Etats-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, à la Suisse ou à l'Australie, la France accuse un retard préoccupant en matière de production d'évaluations et d'utilisation de cette ressource par les décideurs publics.

Certes, des initiatives positives récentes se sont fait jour :

- Intérêt nouveau manifesté par les députés à l'occasion de l'examen de la loi de Règlement (« Printemps de l'évaluation »);
- Démarche volontariste portée par la Cour des comptes relayée localement par les chambres régionales de comptes dont le rôle en matière d'évaluation a été étendu par la récente loi 3DS ;
- Montée en puissance progressive de France Stratégie.

Malheureusement, la tendance générale est sans équivoque. Elle est attestée par plusieurs décisions récentes lourdes de sens et de portée qui illustrent la régression objective de la place de l'évaluation des politiques publiques dans notre pays :

- Suppression du programme interministériel d'évaluation des politiques publiques ;
- Dilution des enjeux de l'évaluation dans la thématique court termiste de la « transformation publique » (principalement axée sur les enjeux organisationnels, processuels et de performance) ;
- Disparition de la Délégation à la prospective et à l'évaluation au sein du Conseil Économique Social et Environnemental ;

Il n'est qu'à constater, comme plusieurs rapports officiels récents l'ont souligné, l'absence de l'évaluation des politiques publiques dans les programmes des grandes écoles et des cursus de formation des élus et des décideurs publics pour prendre la mesure de cette indifférence.

Vous, présidente ou président, quelle place donnerez-vous à l'évaluation des politiques publiques dans la mandature à venir ?

L'évaluation ne saurait être réservée aux seuls techniciens, elle est d'abord un enjeu démocratique. La campagne présidentielle constitue une occasion unique de réévaluer sa place dans l'action publique. Afin de mieux connaître vos intentions en la matière, nous vous serions obligés de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- **quelles initiatives concrètes entendez-vous prendre pour mieux ancrer l'évaluation des politiques publiques dans le cycle de la décision politique et dans la culture administrative française ?**
- **sur quel soutien de votre part pourrait compter la SFE pour garantir l'existence d'un observatoire dédié à l'évaluation des politiques publiques ?**
- **Comment entendez-vous soutenir le développement de l'évaluation des politiques publiques en France sur la durée entière du prochain quinquennat ?**

Premier réseau associatif des acteurs de l'évaluation publique, la SFE œuvre depuis plus de 20 ans en faveur du développement de l'évaluation des politiques publiques. Totalement indépendante et désintéressée, elle fédère 600 membres issus de tous les horizons (fonctionnaires, consultants, universitaires) et a noué de nombreux partenariats avec des institutions publiques de premier plan. Elle est l'auteur d'un observatoire des évaluations de politiques publiques riche de 3500 références.